**Projet de déclaration des Associations de gouvernements locaux et régionaux**

*A débattre lors de la réunion «  AGL 2.0 – ready for the future »[[1]](#footnote-1) au Congrès mondial de la CGLU à Durban (vendredi 12 novembre, de 09h00 à 10h30) et à adopter lors des réunions statutaires en 2020.*

Nous, PDG et présidents des Associations de gouvernements locaux et régionaux (AGLR) de par le monde, représentons de nombreux gouvernements locaux et régionaux, de toutes tailles. Nous sommes convaincus que cette union et cette coopération entre les gouvernements locaux et régionaux demeurent essentielles afin de démultiplier **notre impact et d’intensifier notre action vis-à-vis des défis mondiaux pressants**, ainsi que mentionné dans le projet de déclaration politique des Cités et gouvernements locaux unis de Durban ( *CGLU*). Les AGL peuvent jouer un rôle pivot dans la gestion de l’entièreté de ces défis, de la transition écologique à l’égalité homme femme.

Au cours du siècle dernier, les AGLR ont été les **moteurs du développement durable**. Les AGLR membres des Cités et gouvernements locaux unis s’engagent à renforcer leur efficacité, leur responsabilité et leur inclusivité, en mettant en œuvre l’Agenda 2030 dans ce but. Les gouvernements locaux occupent également une place particulière dans les ODD 11 et 16, nous croyons fermement que l’ensemble des 17 Objectifs de développement durable sont liés aux compétences des gouvernements locaux et nous sommes convaincus que les AGLR ont un rôle crucial à jouer dans la réalisation des ODD.

Nous sommes bien conscients que le contexte dans lequel nous opérons **oblige nos organisations à évoluer constamment**. Nos rôles et responsabilités changent et il en va de même de notre relation avec nos circonscriptions, ainsi que de la relation avec les gouvernements centraux de nos pays. Néanmoins, nos tâches principales restent plus ou moins les mêmes au fils des ans. Les AGLR restent prêtes à :

* **S’engager dans un dialogue structurel avec les gouvernements nationaux et la communauté internationale**

Les AGLR représentent les besoins de leurs circonscriptions et de leurs populations auprès du gouvernement central et des acteurs concernés, dont la communauté internationale. En tant qu’organisations ombrelles, nous occupons une position plus solide que les gouvernements individuellement pour dialoguer avec le gouvernement central sur les besoins pressants du terrain, tels que le manque de service de base ou l’échec de la décentralisation fiscale. Il est important de faire remarquer que dans de nombreux pays les AGLR passent d’activités de plaidoyer à l’organisation d’une coopération entre administrations.

En outre, les AGLR restent des interlocuteurs et des médiateurs importants entre le travail de plaidoyer international et le travail local. En particulier lorsque le gouvernement central est faible ou peu réactif, les AGLR travaillent souvent avec la communauté des donateurs internationaux afin de s’assurer que les gouvernements locaux sont bien inclus dans les programmes des donateurs. Nous utilisons également nos contacts avec la communauté internationale comme levier vis-à-vis des gouvernements centraux. Les AGLR ont plusieurs instruments à leur disposition à utiliser comme vecteurs de changement.

* **Faciliter l’apprentissage, en tant que réseau d’organisations**

Les AGLR facilitent l’échange permanent et l’apprentissage entre leurs membres, ce qui les aident à renforcer leurs capacités. La performance des gouvernements locaux peut être sensiblement renforcée en facilitant l’échange horizontal entre gouvernements locaux ou en réunissant les différentes couches des gouvernements locaux et d’autres acteurs de la société civile et le secteur privé dans une région afin de discuter des problèmes qui les touchent.

En tant que réseau d’organisations, les AGLR peuvent aider à établir des contacts dans leurs propres pays et à l’étranger, en visant le renforcement de capacités. Les AGLR sont souvent partie prenante dans la coopération décentralisée, ce qui crée des opportunités pour leurs groupes membres, pour l’apprentissage et les échanges internationaux.

* **Organiser des services ensemble**

Les AGLR offrent traditionnellement toute une gamme de services à leurs membres, allant de l’ajustement des agendas internationaux au contexte local à l’aide de modules, à des méthodes et des modèles, en passant par le dialogue structurel avec les membres pour réinventer la démocratie locale. Ces services génèrent des résultats très concrets au niveau du gouvernement local, ce qui a un impact sur la vie quotidienne de nos citoyens.

Dans de nombreux pays, on s’éloigne de la fourniture de service à sens unique pour passer à l’organisation de services en collaboration avec nos membres, pour un meilleur coût-efficacité et un impact accru. Les grandes villes sont souvent pionnières, mais il est également de notre responsabilité d’identifier, **de soutenir, de stimuler et d’accélérer** les bonnes pratiques et l’innovation dans les villes plus petites, et ainsi, ne laisser aucun gouvernement local au bord du chemin.

Nous croyons fermement qu’en exécutant ces tâches principales, les Associations de gouvernements locaux et régionaux jouent un rôle essentiel dans tous les défis mondiaux abordés dans la Déclaration politique, **(le droit au logement, la migration, le renouveau de la démocratie et la citoyenneté, le dialogue intergénérationnel et la paix, la transition écologique, la résilience, l’égalité homme femme et la culture)**, et que nous pouvons jouer un rôle essentiel dans le traitement des causes et des effets de ces défis .

Il va sans dire que les **AGLR** **apportent une valeur ajoutée importante à la CGLU** en assumant le rôle de charnière entre le travail des gouvernements locaux et les cadres politiques abstraits des gouvernements nationaux et des organisations internationales. Les AGLR sont les points focaux de grandes circonscriptions de gouvernements locaux qui amènent un groupe fort et diversifié de gouvernements locaux à la CGLU. De plus, les AGLR sont capables de réunir différents groupes de gouvernements locaux (avec des approches et des caractéristiques différentes) et à trouver une solution acceptable pour tous. Ceci peut et doit être appliqué au sein de toutes les organisations et agendas internationaux.

Par cette déclaration, nous confirmons notre devoir de poursuivre l’utilisation de ces compétences afin de s’atteler aux défis locaux et mondiaux et à trouver des solutions pragmatiques et utiles, ne laissant personne sur le bord du chemin.

1. « Prêt pour l’avenir » [↑](#footnote-ref-1)